

République Française
Département de la Haute-Marne
Arrondissement de LANGRES
Commune de SAINTS-GEOSMES

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Commune de Saints-Geosmes

SEANCE DU 30 JUIN 2017

Date de la convocation : 23 juin 2017

Date d'affichage : 23 juin 2017

L'an deux mille dix-sept, le trente juin à dix-neuf heures, le conseil municipal, dûment convoqué, s'est réuni sous la présidence de Jacky MAUGRAS, maire.

Présents : ANNETTE BRENE, EDITH CAUSERET, BERNARD DETOURBET, ROGER GODONNIER, FRANCOIS GUENIOT, VERONIQUE MARCOUX, YANN MATROT, JACKY MAUGRAS, ERIC MIOT, MICHEL MORIZOT, MARC ROYER, ALAIN SIMEANT, GEOFFREY URBAIN, CHRISTIANE WARNET

Représentés : SYLVIE GERARD par CHRISTIANE WARNET, SYLVIE GOUVERNEUR par VERONIQUE MARCOUX, CHANTAL MINOT par MICHEL MORIZOT, JOSE SERRANO par MARC ROYER, JEROME VILLETET par ROGER GODONNIER, SEBASTIEN ZENDER par YANN MATROT

Absents : ROMAIN AUBRY, DANIEL LOUET, NATHALIE MATHEY, DOMINIQUE ROGUE, excusés : GERARD GARBINO, SABRINA HECHT.

Secrétaire : Monsieur JACKY MAUGRAS

Le compte-rendu de la dernière séance est lu et approuvé à l'unanimité.

La séance est ouverte.

2017_073 - ELECTION DES DELEGUES DU CONSEIL MUNICIPAL EN VUE DES ELECTIONS SENATORIALES
--

M. le Maire indique que le bureau électoral est composé par les deux membres du conseil municipal les plus âgés à l'ouverture du scrutin et des deux membres présents les plus jeunes, il s'agit de MM. Roger GODONNIER, Alain SIMEANT, Yann MATROT, Geoffrey URBAIN. Mme Véronique MARCOUX a été désignée secrétaire.

La présidence du bureau est assurée par M. Jacky MAUGRAS, maire

Le maire a indiqué que conformément aux articles L.284 à L.286 du code électoral, le conseil municipal devait élire le cas échéant 4 délégués et 3 suppléants. Les candidats peuvent se présenter soit sur une liste comportant autant de noms qu'il y a de délégués et de suppléants à élire, soit sur une liste incomplète.

Avant l'ouverture du scrutin, le maire a constaté qu'une liste de candidats a été déposée. Il s'agit de la liste « SABINUS » composée des candidats suivants : MM. ROYER Marc, CAUSERET Edith, GUENIOT François, MARCOUX Véronique, DETOURBET Bernard, WARNET Christiane.

Après enregistrement des candidatures, il est procédé au vote.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- nombre de bulletins : 20
- bulletins blancs ou nuls : 0
- suffrages exprimés : 20
- majorité absolue : 14

Ont obtenu : la liste « SABINUS » : 20 voix

La liste « SABINUS » ayant obtenu la majorité absolue, M. le Maire a proclamé élus en qualité de délégués pour les élections sénatoriales :

- M. Marc ROYER, délégué
- Mme CAUSERET Edith, déléguée
- M. GUENIOT François, délégué
- Mme MARCOUX Véronique, déléguée
- M. DETOURBET Bernard, suppléant
- Mme WARNET Christiane, suppléante

QUESTIONS DIVERSES

1/ Circulation Rue du Moulin à Vent/Rue de la Trésorerie

M. le maire donne la parole à M. Hervé LESSERTEUR qui sollicite l'autorisation de laisser circuler des camions Rue de la Trésorerie et Rue du Moulin à Vent , afin de permettre à une entreprise de transports de s'installer sur le parking de sa propriété, dont l'accès est situé Rue du Moulin à Vent.

Afin de maintenir la sécurité cette zone pavillonnaire et pour éviter les nuisances de voisinage, le conseil Municipal à l'unanimité émet un avis défavorable à la circulation des camions Rue de la Trésorerie et Rue du Moulin à Vent.

2/ Vitraux Eglise Balesmes

Le conseil municipal s'est positionné sur le choix des vitraux de l'Eglise de Balesmes en cours de restauration mais n'accepte pas la plus-value au marché.

3/ Conseil d'école – Modification des heures d'enseignement

M. le maire informe qu'un conseil d'école aura lieu le mardi 4 juillet 2017 afin de débattre sur la répartition des heures d'enseignement hebdomadaires sur 8 demi-journées sur 4 jours à la rentrée de septembre 2017.

Plus personne ne demandant la parole, la séance est levée à 20h30 .

Fait à SAINTS-GEOSMES, les jours, mois et an susdits

Le maire,